

OC 000769

CREVETTES ET PARRAGES
ANTI-SEL EN CASAMANCE

CREVETTES ET BARRAGES ANTI-SEL EN CASAMANCE

°°_°_°_°_°

La pêche crevetteière est capitale pour l'économie de la Casamance puisqu'elle occupe 2 000 pêcheurs qui capturent jusqu'à 1 500 tonnes de crevettes par an.

La pêche est autorisée en amont du pont de Ziguinchor jusqu'à une limite située à 1 km en amont de Goudomp ; elle est autorisée également sur le Bolon de Soumngrourou jusqu'aux villages de Babate et Diaio inclus.

Pour comprendre les conséquences que pourrait avoir la construction de barrages anti-sel il est indispensable de connaître la biologie de l'espèce pêchée *Penaeus leucogaster*, ainsi que les facteurs qui conditionnent le développement de la crevette dans l'estuaire.

BIOLOGIE SOMMAIRE DE LA CREVETTE

Les crevettes qui sont pêchées en Casamance appartiennent à un stock dont les adultes vivent en mer (dans la zone Roxo Bissagos) et les jeunes dans les estuaires du Sine Saloum, de la Gambie, de la Casamance et du Rio Cacheu.

La reproduction a lieu en mer. Les larves pénètrent dans la Casamance - et les autres estuaires - lorsqu'elles mesurent environ 1 cm de long. La croissance dans la Casamance est rapide, de l'ordre de 3 à 4 cm par mois. Les crevettes retournent vers la mer à une taille qui varie en fonction des conditions du milieu.

Les larves remontent la Casamance jusqu'au niveau de Diattakounda ; elles colonisent également tous les Bolons. Cependant les larves et les jeunes ne sont abondantes que dans les zones suivantes :

- la Casamance entre l'Île aux Oiseaux et Goudomp ;
- le Bolon de Diouloulou (Baïla) jusqu'à Tiobou et l'immense réseau de Chénax dépendant de ce Bolon ;
- le Bolon de Kamobeul.

Les crevettes de grandetaille (mesurant plus de 10 cm) sont trouvées essentiellement dans la zone Ziguinchor-Goudomp.

Il est probable qu'une partie des jeunes crevettes ayant grandi en aval de Ziguinchor contribue à alimenter la pêcherie située en amont, mais une partie importante de ces jeunes crevettes doit retourner directement en mer.

Tout au long de l'année des flux de larves pénètrent dans la Casamance. Ces flux sont d'importance inégale. Durant la période fin 77 à 78, les flux les plus importants ont été observés de décembre à février et d'août à octobre. L'importance de ces flux a probablement une signification importante à l'échelle du stock (tel que défini au début du paragraphe) mais en a relativement peu, semble-t-il, à l'échelle de la pêcherie de Casamance. A cette dernière échelle, l'important est qu'il y ait des flux de larves tout au long de l'année.

C'est que le nombre de grandes crevettes recrutées dans la pêcherie de Casamance à partir d'un flux de larves donné ne dépend qu'en partie de l'abondance des larves ; pour une plus grande part il dépend des conditions de milieu rencontrées par les jeunes crevettes au cours de leur croissance. Comme les périodes favorables à la croissance sont susceptibles d'être décalées d'une année à l'autre en Casamance, il est essentiel qu'il y ait des flux de larves tout au long de l'année pour que quelques uns au moins soient recrutés au bon moment.

FACTEURS INFLUENTS

Les paramètres du milieu les plus importants sont la richesse trophique et la salinité. Ces facteurs agissent de deux manières : d'une part en déterminant le taux de survie des crevettes, d'autre part en déterminant la taille de retour vers la mer.

- Si les conditions sont bonnes, le taux de survie sera élevé et la taille de retour vers la mer sera grande ; les captures dans la pêcherie de Casamance seront importantes ;

- Si les conditions sont mauvaises, le taux de survie sera faible et la taille de retour vers la mer sera petite ; les captures dans la pêcherie de Casamance seront faibles.

a) Richesse trophique

Ce facteur est prépondérant pour la survie des crevettes. Aucune étude sur les mécanismes d'enrichissement de la Casamance n'a été faite. Il est cependant certain que pour une grande part il est réalisé par les apports terrigènes. Pour une autre part, il est peut-être assuré également à partir de l'"upwelling marin" en saison fraîche.

b) Salinité

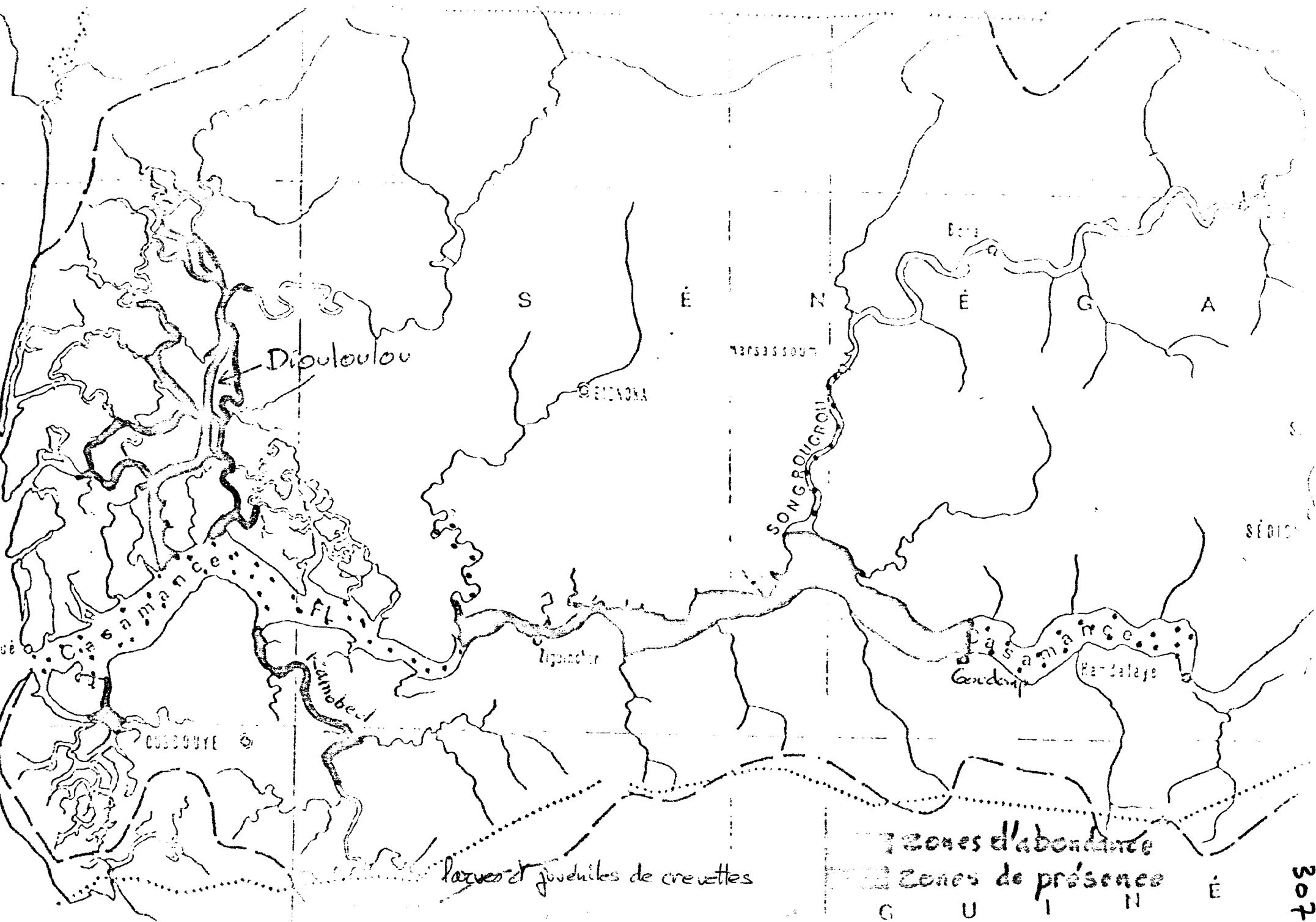
Ce facteur est prépondérant dans la détermination de la taille de retour des crevettes vers la mer. Jusqu'à 40 ‰ la taille de retour vers la mer augmente lorsque la salinité augmente. Au-delà de cette salinité, la taille de migration décroît.

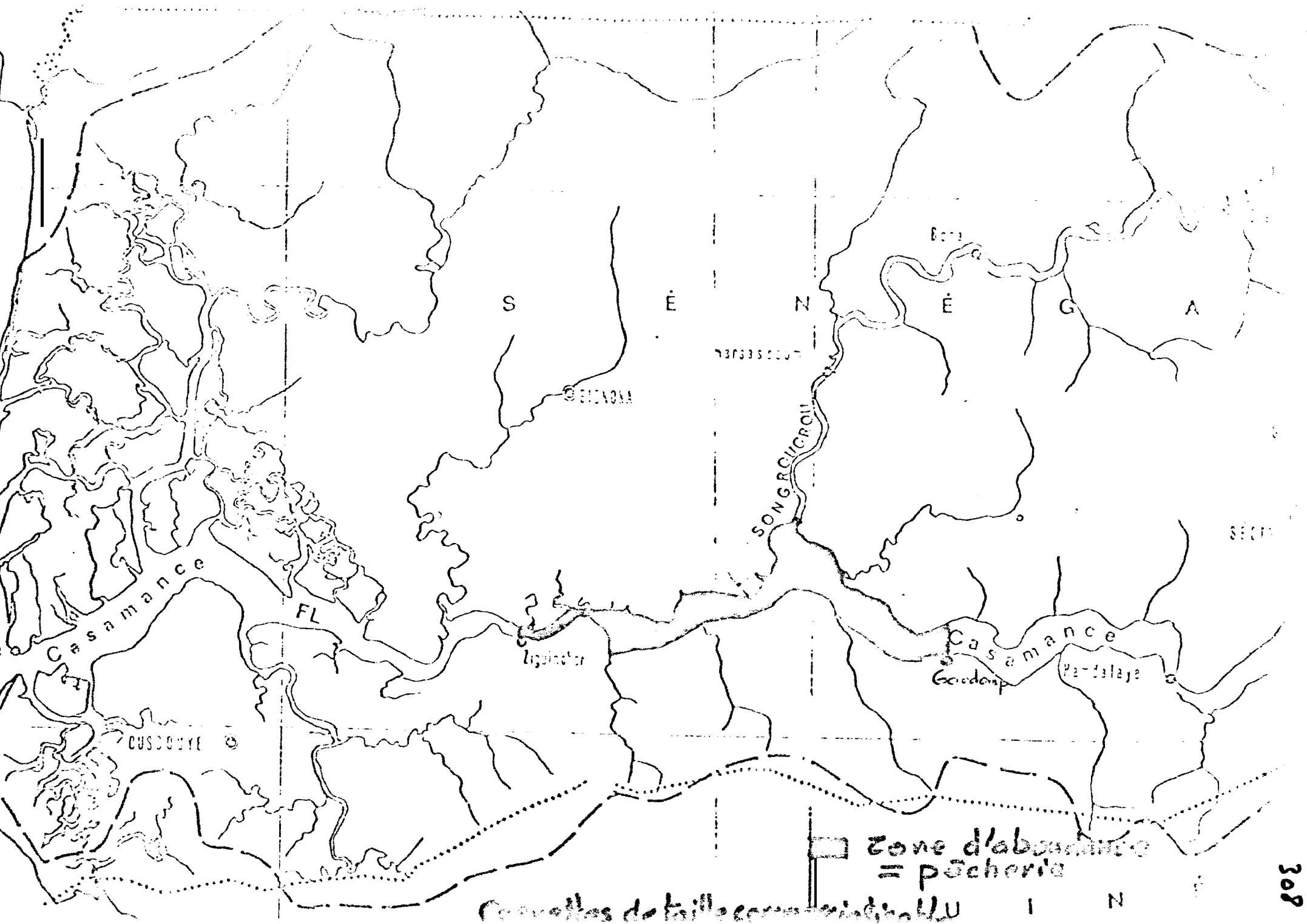
IMPACT DE LA CONSTRUCTION DE BARRAGES SUR LA PÊCHERIE DE CREVETTES

En fonction de ce qui précède, il apparaît que les barrages anti-sel seraient susceptibles d'affecter la pêcherie de crevettes de trois manières :

- 1) en réduisant les aires abritant des jeunes (et parfois des subadultes dans le cas du Soumgrougrou) ;
- 2) en réduisant les apports nutritifs dans la Casamance ;
- 3) en modifiant la salinité de la Casamance.

Il faudrait pouvoir estimer quantitativement les variations de ces paramètres qu'entraîneront les aménagements pour apprécier l'impact sur le stock de crevettes. On peut simplement dire, pour l'instant, que cet Impact sera d'autant plus faible que les barrages seront construits plus en amont dans les Bolons.





Cartes de taille commerciale